

Règlement du concours scolaire

de la Fête de l'Automne et du Champignon

Préambule

Les 14 et 15 octobre 2023, Sologne Nature Environnement organise sa Fête de l'Automne et du Champignon à la salle Sudexpo à Romorantin-Lanthenay. Nous vous proposons de participer à cet événement en présentant une œuvre collective réalisée en classe. Cette année les classes qui voudront participer au concours devront fournir une œuvre sur l'Automne Nourricier.

Les 3 catégories :

N°1 = Animal / Objet en volume

Cette œuvre doit être réalisée de façon collective. Le but est de réaliser un animal de Sologne, ou un accessoire qu'il pourrait utiliser, que nous pouvons croiser en Automne. L'animal ou l'objet doit être réalisé à l'aide de fruits, légumes, cucurbitacées, fruits secs de saison ou encore des feuilles, des pommes de pin pour faire un clin d'œil à l'artiste Giuseppe Arcimboldo. L'œuvre doit être en volume, soit en trois dimensions mais ne doit pas excéder 50 cm de haut et 50 cm de large.

N°2 = Poème « Qui mange quoi ? »

Réaliser un poème ayant pour thème « Qui mange quoi ? », il faut que l'œuvre soit en lien direct avec le thème principal, c'est-à-dire avec l'automne et ce qu'on y mange que ce soit pour les humains ou les animaux. Cette œuvre sera à accompagner d'une illustration sur le cycle naturel de la vie qui sera décrit dans votre poème.

N°3 = Jeu de l'Automne Nourricier

Création d'un jeu sur l'Automne Nourricier, il faudra réaliser un jeu complet. Cette œuvre devra comporter les règles du jeu, le nombre de joueur, son plateau et ses pions s'il y en. Vous êtes libre de créer le jeu que vous désirez du moment qu'il reste en lien avec le thème « Automne Nourricier ».

Le Règlement

Exposition des œuvres :

Toutes les œuvres seront exposées lors de notre salon de l'automne et du champignon les 14 et 15 octobre à la salle Sudexpo à Romorantin-Lanthenay.

Les conditions de participation :

Attention, chaque œuvre devra être réalisée par la classe entière et ne devra pas excéder 50 cm de haut et 50 cm de large pour une meilleure équité. Vos œuvres devront nous parvenir au plus tard le Mercredi 11 Octobre dans nos locaux du parc de Beauvais, 23 rue de Selles sur Cher (1^{er} étage du château, prendre l'escalier à gauche) (ouverts de 9h à 12h30 et de 14h à 17h) à Romorantin ou le vendredi 13 octobre directement à la Salle Sudexpo (de 9h à 17h) à Romorantin-Lanthenay.

Toutes vos œuvres devront être anonymes pour un jugement plus objectif. L'inscription au préalable est préconisée. Merci de bien préciser le nom de la classe, de la maîtresse et de la commune au dos de l'œuvre et non sur la face visible par le public.

Vous pourrez récupérer vos œuvres directement à la sortie du salon le 15 octobre à 17h ou dans nos locaux (au château de Beauvais à Romorantin, ouverts de 9h à 12h30 et de 14h à 17h) jusqu'au 20 octobre inclus.

Récompenses :

La classe gagnante de chaque catégorie se verra remettre un bon pour une animation nature d'une demi-journée gratuite pour la classe et les autres participants recevront un lot en lien avec le thème.

Chaque enfant des classes participantes se verra remettre une entrée gratuite adulte (l'entrée au salon étant gratuite pour les enfants de moins de 18 ans). Il pourra donc venir, accompagné d'un parent, découvrir les autres œuvres et voter pour son œuvre préférée s'il le souhaite.

Le vote :

Le vote se fera par le public du salon. Les résultats seront délivrés à la clôture du salon le dimanche 15 octobre à 17h. Le public se verra remettre un coupon où il devra inscrire les 3 numéros des œuvres qu'il aura préférés.

En espérant que ces propositions sauront retenir votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez la moindre question :

clotilde.robert@sologne-nature.org.

Clotilde Robert
Service communication

Si vous souhaitez participer au concours merci de vous inscrire en remplissant le formulaire ci-joint :

À venir après validation par le groupe.